

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU BRUIT



PUBLIC CIBLE

Toute personne travaillant dans un espace bruyant, membre du CHSCT, chargé de prévention et de sécurité...



MÉTIER CONCERNÉS

Tous métiers



Débutant



Expérimenté

4H

DE FORMATION

10

PARTICIPANTS maximum par session



Eligible FIAF



Eligible DFPC

LIEU DE FORMATION

Sur site CIPAC Formation

Intra uniquement

Théorie : 210 rue Gervolino – Magenta

Pratique : 210 rue Gervolino – Magenta

Sur site client

Intra uniquement



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Être capable d'identifier les risques sur la santé liés au travail dans un espace bruyant
- Être capable d'identifier les enjeux liés à l'exposition aux nuisances sonores spécifiques à son environnement professionnel
- Être capable d'appréhender les moyens de prévention : de la protection collective à la protection individuelle

INTRA ENTREPRISE

PROFIL DE L'INTERVENANT

Homme métier

Minimum 5 ans d'expérience en sécurité

Agréé DFPC, spécialisé 333 et 344

> PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire le français.

MOYENS TECHNIQUES

L'accueil au centre de formation :

Salle climatisée équipée d'un tableau interactif ou d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc, d'un paperboard, avec accès WIFI

Les pauses :

Cafétéria, toilettes, fontaine d'eau à disposition.

Accueil sur site client :

Une salle adaptée pour la théorie.

MÉTHODES D'ANIMATION

- Questionnaires / Tests
- Etudes de cas
- Atelier d'EPI
- Echanges de pratiques
- Retours d'expérience
- Vidéos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théorie

Questionnaire à choix multiples

Satisfaction client

Fiche évaluation de la formation

LIVRABLES

- Support pédagogique
- Bilan individuel du formateur
- Attestation individuelle de formation

TARIF

INTER Entreprise : Non applicable

INTRA Entreprise : Nous consulter

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 3 jours avant le début de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE

Notions générales sur la sécurité des salarés

- Définitions sons, oreille et audition
- Niveau du bruit et qualité de vie au travail
- Comment le son peut-il être transformé en message nerveux
- Enjeux de la prévention et importance de l'analyse des accidents pour mieux les prévenir

Les risques et effets des nuisances liées à l'exposition prolongée au bruit sur la santé

- Effets sur les organes de l'ouïe (fatigue auditive, risque de surdité)
- Effets sur l'organisme en général (stress, concentration, troubles du sommeil, nervosité, agressivité ou autres pathologies)

Démarche de prévention des risques liés au bruit

- Rappels des équipements individuels existant dans l'entreprise.
- Les consignes à respecter pour que ces équipements soient efficaces
- La nécessaire remontée d'informations de la part des opérateurs.
- Le dépistage

Plan d'actions

- Evaluation de la situation en entreprise
- Action sur la propagation du bruit
- Protection individuelle

QCM portant sur les acquis